



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

le retraité du Calvados

Juin 2021

Bulletin trimestriel de l'Union Territoriale des Retraités du Calvados

EDITO

Le Monde d'après sera-t-il un autre Monde ?

Ce début d'été marque un fort recul de la pandémie. Réjouissons-nous, avec prudence. Cette épreuve ne finira qu'avec l'éradication du virus dans le monde entier. Pour les pays les plus pauvres, une aide des pays riches est indispensable, pour les vaccins entre autres.

Le Monde d'avant qui perdure conditionne le Monde d'après.

Les inégalités fracturent notre société, la crise sanitaire les creuse encore. Le « quoi qu'il en coûte » permet à l'assurance chômage d'indemniser le chômage partiel. Mais le gouvernement veut déjà réformer l'assurance chômage et pénaliser lourdement les plus précaires.

Une « politique de santé » est à l'opposé d'une gestion uniquement comptable, aussi bien pour la prise en charge de la dépendance, en EPADH ou à domicile, que pour le système hospitalier.

.Le gouvernement refuse pour l'instant d'affronter la question cruciale du financement sauf sur des mesures partielles qu'il renvoie souvent aux Conseils Départementaux qui traînent des pieds. La loi « Grand âge » est toujours attendue.

Construire le Monde d'après nous concerne toutes et tous ...

La crise de confiance dans le personnel politique nous interroge. Les Conseils Départementaux sont des pivots de l'action sociale. Nous ne devons pas rester indifférents et affirmer publiquement nos critiques et nos propositions.

Face au désarroi qui menace la démocratie, ouvrant la porte à tous les populismes, nous devons construire, dans la concertation et la solidarité. Le « Pacte du pouvoir de vivre » est un outil qui va dans ce sens.

Un Congrès de l'UTR-14 endeuillé ...

Le décès brutal de notre camarade et ami François-René Durrieux, nous affecte profondément. Génia Pouthas, trésorière adjointe, nous a proposé d'assurer l'intérim pour les cotisations et le suivi du fichier adhérents (Gasel).

Nous espérons, en mars prochain, renouer avec notre Assemblée Générale annuelle, ouverte à tous, pour dialoguer dans la convivialité

Portez-vous bien ... en vous souhaitant un bel été,

Le secrétaire : Jacques Hébert

Sommaire :

Page 2 :

- Congrès UTR – CCAS

Page 3 :

- Paroles d'adhérent
- Merci François-René

Page 4 :

- Enquête santé

Permanence et réunions professionnelles

Chaque premier lundi du mois

**8 R du Colonel Rémy
de 11 h à 12 h**

Pour tous les adhérents
retraités et futurs retraités

La SSR F3C a prévu un accueil le 7 septembre de 14 h 30 à 16 h

35-37 R R Lenoir à Caen

AG SSR FGA

Les retraités de l'agro-alimentaire ont tenu leur AG le 2 juin. Cela a permis des échanges directs avec Jacques Hébert (secrétaire UTR) et Guy Pontais (commission santé cadre de vie). Les adhérents FGA, absents actuellement au conseil, sont bien présents au sein de la commission santé.

CONGRES UTR CALVADOS DU 1^{er} JUIN 2021 :

Après 2 reports en 2020, le congrès de l'UTR Calvados a enfin pu se tenir ...en visioconférence avec 27 participants et 3 invités.

Le rapport d'activité, le rapport financier, l'orientation ont été adoptés à l'unanimité.

La modification des statuts, comme la motion engageant le nouveau conseil à entreprendre une rénovation des statuts, notamment pour donner toute sa place aux Unions Locales (ULR), ont été adoptées à 95 %.

La motion « financement des Unions Régionales Interprofessionnelles CFDT » (URI) a été adoptée à 90,6 %. Alors qu'actuellement les adhérents retraités ne participent pas au financement des URI, cette motion vise à inviter l'ensemble des syndicats (de salariés et de retraités), en coordination avec les URI, à agir pour permettre une modification de la charte confédérale de la cotisation syndicale. Cette modification pourrait intervenir à l'occasion du prochain congrès confédéral de juin 2022. Pour marquer la volonté de l'UTR d'avancer, cette motion décide le versement exceptionnel d'une contribution de 3 000 € à l'URI Normandie.

L'orientation :

Les principaux axes mis en avant sont :

- priorité aux basses pensions
- l'accès aux soins et la prise en charge de la perte d'autonomie, plus largement l'avenir de la protection sociale
- le renforcement de la commission santé cadre de vie, notre présence dans les CCAS, les CVS....

Les adhérents CFDT en CCAS

Suite aux dernières élections municipales nous avons repéré 9 adhérents siégeant en CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à titres divers, un seul ayant été présenté par l'UTR avec succès. Hors confinement, nous aurions pu faire mieux.

Ce groupe s'est réuni le 24 juin. D'autres rencontres au rythme de 2 par an sont programmées afin d'échanger sur nos pratiques.

- les formations syndicales afin de développer notre capacité de réflexion et d'action
- la recherche d'un travail commun avec les syndicats de salariés CFDT et les autres syndicats de retraités.

Pour le **nouveau conseil** :

Le congrès a pris acte des **désignations** suivantes (collège A) :

- Pierre Aussant (Chimie Energie),
- Claude Apchain (Métaux),
- Claude Chaventré (FGTE),
- Marie Thérèse Vendange (F3C).
- Alain Bazin (ULR Lisieux),
- Mohamed Hamrouni (ULR Caen),

Tous les candidats présentés à l'élection sont **élus** à l'unanimité :

- Gérard Huaut et Jean Pierre Leplatois (Chimie Energie),
- Gérard Lecolley (Métaux),
- Jean Michel Maretheu (FGTE),
- Jacques Hébert (SGEN),
- Didier Chanu (F3C),
- Serge Bénard, Jean Pierre Billard, Michel Decollogne, Patrick Ehram, Gérard Françoise, Jean Pierre Leverrier, Jean Pierre Moulin, Eugénie Pouthas, Gilbert Pouthas, Laurent Reignier, Denis Saint-Dizier (adhérents directs)

Le nouveau bureau :

- Secrétaire : Jacques Hébert
- Secrétaire adjoint : Claude Apchain
- Trésorière adjointe : Génia Pouthas
- Membres : Jean Pierre Billard, Gérard Françoise, Gérard Huaut, Gilbert Pouthas, Mohamed Hamrouni.

Suite à l'enquête auprès des CCAS nous avons constaté une bonne mobilisation pendant le confinement (distribution de masques, courses, transport pour rendez vous médical, visite à des personnes isolées). Il a fallu remplacer le personnel contaminé. L'administration elle même des CCAS a été rendue compliquée. Dans l'ensemble, les personnes âgées ont été bien aidées grâce aux bénévoles, aux aidants familiaux et aux salariées des CCAS. Leur prime était bien méritée !

Paroles d'adhérent

Accompagnement de prisonniers

Bernard : depuis plus de 15 ans, par le biais de l'aumônerie des prisons, j'accompagne des prisonniers soit à la Maison d'arrêt (courte peines ou en attente de procès) et surtout maintenant au Centre de détention (longues peines).

Pierre : et concernant l'association « la maison bleue » ?

Bernard : rencontrant des familles dans le cadre de l'accompagnement nous avons constaté combien il était difficile pour les familles ayant peu de moyens de venir de loin voir la personne détenue. Des familles devaient dormir dans leur voiture. Dans le cadre de la Fédération Régionale des Associations de Maisons d'Accueil des Familles et Amis des personnes Détenues (FRAMAFAD), l'association « La Maison bleue », forte d'une quinzaine de bénévoles a mis en place un service à destination ses familles.

Avec l'aide d'une association de réinsertion de jeunes du quartier du Chemin Vert, nous avons restauré 2 appartements que nous mettons à disposition des familles pour un coût de 13 € par nuitée. Nous avons préalablement tenu à convier les habitants de l'immeuble afin de leur présenter notre projet.

Nous avons actuellement 150 familles inscrites, certaines familles viennent fréquemment, d'autres de manière plus espacée. Ces appartements peuvent également servir, après accord du juge d'application des peines et sous réserve de l'implication de l'association, à accueillir des détenus en permission.

Pierre : comment fonctionne l'association et avec quel financement ?

Bernard : les bénévoles assurent les réservations, un emploi à temps partiel assure l'accueil et l'entretien des appartements. Nous bénéficions de conditions favorables de la part de Caen Habitat. Nous avons des subventions de Caen la Mer, du Conseil Départemental et des services pénitentiaires.

Pierre : vous participez donc au maintien des liens familiaux.

Bernard : la réinsertion de l'ancien détenu est problématique s'il n'a aucune famille pour l'accueillir. Nous pouvons également l'accompagner dans les démarches administratives car les services pénitentiaires ne le préparent pas suffisamment. « A notre petite échelle », nous voulons permettre aux détenus de pouvoir repartir du bon pied. La volonté de réinsertion est présente et fondamentale pour la majorité des détenus.

Comme le dit Mme Simmonot, contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, il faut « faire en sorte que les prisonniers sortent meilleurs qu'ils ne sont entrés, pour éviter la récurrence ».



François-René nous a quitté trop vite

La nouvelle est tombée brutalement, telle la foudre : François-René Durrieux est décédé le 22 mai, à l'âge de 66 ans, quelques jours avant notre congrès à la préparation duquel il avait tant contribué. **Nouveau trésorier**, gestionnaire des adhésions, il devait être l'un des piliers de la future équipe, après son arrivée dans la Calvados, il y a moins de 4 ans, pour y vivre sa retraite.

Adhérent CFDT depuis 2010, François-René a commencé à militer à la CFDT en 2014 à RTE (Réseau de Transport d'Electricité, filiale d'EDF) et ce jusqu'à son départ en retraite en 2017. A l'époque, en tant que féru de nouvelles technologies, il était employé à la Direction Systèmes Informatiques et Télécommunications et il souhaitait s'engager pour défendre les salariés contre les pressions croissantes qui s'exerçaient sur eux. C'est donc tout naturellement qu'il a été candidat et élu au CHSCT des Fonctions Centrales de RTE début 2014 en région parisienne. Il a alors rencontré de nombreux salariés. Tous ceux qui l'ont croisé ont apprécié sa bonne humeur, sa gentillesse et sa bienveillance. Il avait à cœur de résoudre les problèmes de tous les salariés qui l'interpellaient et bien que toujours souriant, il ne lâchait rien face à la Direction pour que chaque problème trouve une solution.

Dès sa première apparition dans la Calvados lors d'une manifestation intersyndicale le 15 mars 2018



(en faveur des personnels de services à domicile et des établissements pour personnes âgées)

il est disponible pour porter la banderole de l'UTR. Sa famille comptait beaucoup. Cela ne l'empêche pas de s'investir au-delà. En 2019 il assure l'ouverture du site internet de l'UTR puis gère la messagerie. D'abord invité au conseil, il s'y implique en septembre 2019 puis rejoint le bureau fin 2020, avant de reprendre la trésorerie en 2021.

Il incarnait les valeurs indispensables du bien vivre ensemble. Sa capacité d'écoute, sa rigueur, son calme, ses compétences multiples, son enthousiasme, son optimisme, sa créativité, son sens du collectif, son pragmatisme, son efficacité, son humanité ont vite séduit tout le monde.

François-René, tu vas nous manquer. Pour honorer ta mémoire nous devons reprendre et faire vivre tes qualités....

ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SANTÉ

Les débats organisés en conseil syndical, sur la santé ont suscité un intérêt certain. Nous avons donc lancé une enquête auprès des adhérents, pour vérifier les premières impressions et élargir la réflexion.... en rendant acteurs les adhérents.

Une quarantaine de réponses. Le classement du nombre de réponses par thème surprend ! L'accès aux soins, la prévention et la prise en charge du grand âge sont largement mis en avant (points 2, 1 et 5), devant le coût et l'organisation (points 3 et 4). L'expression libre est traitée à part.

Le tableau ci-dessous rend compte de vos réflexions et propositions.

1- La prévention :

<i>Ce qui ne va pas</i>	<i>Ce qui va dans le bon sens</i>	<i>Nos priorités</i>
Manque de communications, médecine technique pas assez humaine Abandon de la médecine préventive (médecine scolaire et du travail)	Dépistages ciblés et suivis : cancers, Mathilde... Maisons médicales (proximité et spécialités). Vaccinations gratuites et généralisées	Améliorer l'information (Pub) et les diagnostics, plus proches, plus rapides

2 - Accès aux services de santé :

<i>Ce qui ne va pas</i>	<i>Ce qui va dans le bon sens</i>	<i>Nos priorités</i>
Pénurie de médecins délais d'attente inégalités géographiques	La proximité, des soins, des médecins... La relation médecins patients	Remplacement des médecins retraités et amélioration des structures de soins locales

3 – Coût et financement :

<i>Ce qui ne va pas</i>	<i>Ce qui va dans le bon sens</i>	<i>Nos priorités</i>
Reste à charge systématique, coût et développement du secteur non conventionné. Report des dépassements sur les mutuelles complémentaires	Pas grand-chose ! Vous appréciez néanmoins la prise en charge à 100 % dentaire optique et auditif...	Revivifier la gestion paritaire et sociale améliorer les conditions de travail des soignants

4 – Organisation des services de santé :

<i>Ce qui ne va pas</i>	<i>Ce qui va dans le bon sens</i>	<i>Nos priorités</i>
Pénurie de médecins relations médecins patients (trop technique pas assez humaine), cloisonnement par spécialités Privatisation rampante (baisse de la solidarité)	Réponses éparpillées qui ne dégagent pas de points significatifs, néanmoins les besoins de proximité et de relation affleurent	Pas de priorités claires Les réponses ne montrent pas la perception d'une politique alternative sur l'organisation de la santé

5 – Aide à domicile et hébergement :

<i>Ce qui ne va pas</i>	<i>Ce qui va dans le bon sens</i>	<i>Nos priorités</i>
Nombreuses réponses détaillées : l'insuffisance de financement et la reconnaissance du personnel (qualifications formations à créer, organisation du travail à revoir)	Nombreuses demandes de « rester à domicile » Aides fiscales, crédits d'impôts	Favoriser l'aide à domicile, pouvoir rester chez soi Reconnaître le personnel soignant

6 – Expressions libres : La plupart de vos commentaires complètent et précisent les éléments de l'enquête. Notons des demandes de formations à l'utilisation des nouvelles technologies (Dossier Médical Partagé, prise de rendez-vous par internet...). Plusieurs interventions soulignent les difficultés de la médecine mentale.....

Conclusion : L'enquête confirme les réflexions des débats. Plus de **proximité**, une médecine moins cloisonnée et pas seulement technique, plus **humaine**, est unanimement demandée.

D'après les réponses, les propositions des retraités CFDT sur l'organisation de la santé, certes incomplètes, méritent d'être mieux connues. Comment ? L'idée germe d'en parler avec nos amis des syndicats de salariés concernés. La commission santé continuera de s'y employer.

Sur **l'aide à domicile et l'hébergement**, vous avez largement contribué. Les politiques départementales et régionales n'étant pas performantes dans ce domaine, nous devons utiliser les bons leviers (ARS, CDCA et autres commissions d'échanges et de préparation des décisions), et être davantage dans le débat CFDT.